

FORMATION DES GARDES PARTICULIERS

 14 heures  12 personnes

Durée
2 jours

Code
FGPAR

Lieu
Intra-Inter

Public concerné

- Tout public

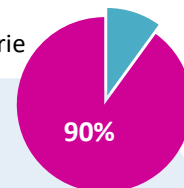
Objectif

Etre en conformité avec l'Arrêté du 30 août 2006 relatif à la formation des gardes particuliers.



PROGRAMME

Théorie



I.- NOTIONS JURIDIQUES DE BASE :

1. Les bases générales du droit pénal français et les institutions judiciaires
2. La police judiciaire et ses agents
3. La procédure pénale (les règles de procédure et la rédaction des procès-verbaux)
4. L'infraction pénale (la notion d'infraction, la responsabilité pénale, les différentes catégories d'infractions et les peines)
5. Le déroulement de l'instruction des procédures judiciaires.

II.- DROITS ET DEVOIRS DU GARDE PARTICULIER :

1. Place du garde particulier au sein de la police judiciaire ;
2. Les devoirs, prérogatives et limites de compétence du garde particulier ;
Le contrôle des contrevenants dans le respect des libertés individuelles et du droit de propriété.

III.- DEONTOLOGIE ET TECHNIQUES D'INTERVENTION :

1. Comportement du garde dans l'exercice de ses fonctions
2. Communication et présentation